

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DELIBERATION
92	92	66

PRESENTS	53
POUVOIRS Suppléants	3
POUVOIRS Titulaires	10
ABSENTS	26

Vote Pour :	65
Vote Contre :	0
Abstention :	1

Date de la Convocation
8 OCTOBRE 2024
Date d’Affichage
8 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi quatorze octobre à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d'agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Alain ASSIE, Blaise AZNAR, Julien BACOU, Ann BARNES, Mathieu BLESS, Michel BONNET, Jean-Louis BOULOC, Paul BOULVRAIS, Bertrand BOUYSSIE, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Martine CLARAZ-ANGOSTO, Monique CORBIERE-FAUVEL, Laurence CRANSAC VELLARINO, Céu DA COSTA, Olivier DAMEZ, Sylvie DA SILVA, Jean-Marc DUBOE, Max ESCAFFRE, Laurent ESTRADA, Bernard FERRET, Isabelle FOUROUX-CADENE, Serge GARRIGUES, Muriel GEFFRIER, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOËT, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Elisabeth LOYER, Michel MALGOUYRES, Marie-Claire MATE, Marc MIRALES, Jean-Marc MOLLE, Francis MONSARRAT, Régine MOULIADE, Max MOULIS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Guy SANGIOVANNI, Christian SERIN, Marie-Paule SOLOFRIZZO SENAT, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Laurent SQUASSINA, Jean TKACZUK, François VERGNES

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Richard BRUNEAU à Alain CAMALET, Lucette ROUTABOUL à Martine TERRIER, Jacques VIGOUROUX à Eric BEILLEVAIRE

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, Florence BELOU à Mathieu BLESS, Jacques BROS à Christian LONQUEU, Michelle LAVIT à Blaise AZNAR, Stéphanie NADAÏ-PUECH à Bernard FERRET, Christian PERO à Francis RUFFEL, Eric PILUDU à Laurent SQUASSINA, Alain SORIANO à Dominique HIRISSOU, Pierre TRANIER à Nicolas GERAUD, Gilles TURLAN à Claude SOULIES, Claire VILLENEUVE à Martine SOUQUET

Absents/Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, René ANDRIEU, Thierno BAH, Jean-François BAULES, Françoise BOURDET, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Gabriel CARRAMUSA, Alain CAUDERAN, Christian DULIEU, Bernard EGUILUZ, Maryse GRIMARD, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Patrick LAGASSE, Jean-Paul LALANDE, Guy LEGROS, Françoise MALAURE-NERIN, Bernard MIRAMOND, Marie MONTELS, Fernand ORTEGA, Christel PALIS, Francis PRADIER, Didier SALANDIN, Jacques TISSERAND, Benoît TRAGNE

Secrétaire de séance : Monsieur Paul BOULVRAIS

N°189_2024
ACTES : 7.1.4

OBJET DE LA DELIBERATION : 20- Décision modificative N°1 Budget ZA

Exposé des motifs

Au regard des réalisations à mi-exercice, il convient de réinterroger les prévisions budgétaires du budget ZA, en révisant la programmation et la priorisation des investissements pesant sur le recours à l'emprunt.

Il s'agit donc de déporter des dépenses d'aménagement sur l'exercice 2025, notamment au regard de notre capacité à réaliser techniquement les opérations d'ici décembre et de projeter des économies sur l'exercice, principalement sur les zones de Beauvais sur Tescou, Dourdoul et la constitution des réserves foncières.

Le Conseil de communauté,

Où cet exposé,

Vu le budget primitif 2024 Budget ZA voté le 8 avril 2024,

Considérant l'avis favorable de la Commission Finances et Moyens Généraux réunie le 2 octobre 2024,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, (Abstention de Julien BACOU) :

- **approuve** par décision modificative les inscriptions en dépenses et recettes exposées ci-dessous.

Section /Sens	Chapitre	Nature	Libellé	Fonction	Somme de Montant
INVESTISSEMENT					
RECETTES	021	021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	020	1 247 681,67 €
	Total 021				1 247 681,67 €
	16	1641	EMPRUNTS EN EUROS	61	-1 247 681,67 €
	Total 16				-1 247 681,67 €
Total RECETTES					0,00 €
FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES	011	6045	ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES(TERR	61	-767 681,67 €
		605	ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	61	-480 000,00 €
	Total 011				-1 247 681,67 €
	023	023	VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	020	1 247 681,67 €
	Total 023				1 247 681,67 €
Total DÉPENSES					0,00 €

- **autorise** le Président à signer tout document afférent.

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture

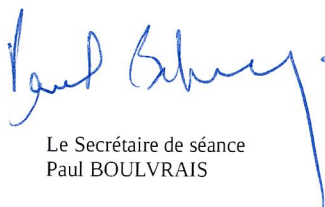
Le 28 OCT. 2024

- publication - mise en ligne

Le 28 OCT. 2024

et/ou notification
Le

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits,


Le Secrétaire de séance
Paul BOULVRAIS

 **Gailac-Graulhet**
AGGLOMÉRATION
entre vignoble et bastides


Le Président,
Paul SALVADOR

Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.